



## **Questions Fréquemment Posées concernant les assurances pour voyages scolaires en dehors de Belgique**

*(pour professeurs organisant des voyages scolaires)*

### ***Dans quel cas doit-on demander une assurance en plus lors d'un voyage scolaire ?***

Lorsque le voyage scolaire se déroule hors de Belgique, et qu'il dure une nuit ou plus.

### ***En quoi est-ce qu'elle diffère de l'assurance originale de l'école ?***

L'assurance originale de l'école ne rembourse que les coûts en cas de maladie ou de blessure. Cette assurance additionnelle apporte de l'assistance telle que le rapatriement, les coûts de recherche et de sauvetage, l'envoi de médication urgente etc. Voir l'annexe ci-dessous contenant les détails de ce qui est couvert.

### ***Combien cela coûte-il?***

Le coût par personne varie en fonction du nombre de jours et de la destination. Les coûts sont repris ci-dessous:

<b>Durée du voyage</b>	<b>Europe et Maghreb</b>	<b>Autres Pays</b>
1 jour	1.95 EUR	3.20 EUR
2 à 3 jours	3.85 EUR	6.30 EUR
4 à 5 jours	6.95 EUR	11.90 EUR
6 à 11 jours	10.20 EUR	16.95 EUR
12 à 17 jours	13.50 EUR	21.80 EUR
18 à 23 jours	16.80 EUR	29.05 EUR
24 à 32 jours	20.25 EUR	37.25 EUR
Par mois additionnel	10.20 EUR	16.95 EUR

### ***Qui paie pour l'assurance?***

Les élèves qui participent au voyage.

### ***Que doit-on faire pour organiser cette assurance additionnelle?***

1. En utilisant le tableau ci-dessus, identifier les frais par personne participant au voyage. Ajoutez cette somme au prix du voyage pour chaque élève, incluant une moyenne du coût pour assurer les professeurs participant au voyage.
2. Avant le départ, envoyer électroniquement une liste des noms des élèves et professeurs, avec les dates et destination du voyage, à Marleen De Buck (marleen.de-buck@eursc.eu, tel: + 322 373 8606), en mettant dans la section « CC » Sarah Williams ([sarah.williams@eursc.eu](mailto:sarah.williams@eursc.eu), tel: + 322 373 8603).
3. S'il y a un changement, par exemple quelqu'un quitte le groupe, merci de mettre Christine et Sarah au courant.

### ***Quel numéro doit-on appeler si cette assurance supplémentaire est nécessaire?***

Numéro d'urgence Ethias : + 32 4 220 30 40 (24h/24, 7j/7)

Police d'assurance: 45.310.556

Langues parlées: FR/EN

*Si votre enfant participe à un voyage scolaire et doit consulter un médecin ou se rendre à l'hôpital pour être soigné, prévenez en tout cas ETHIAS sous ce numéro, même s'il ne s'agit pas d'un accident ou d'une urgence. Ils pourront ainsi noter les détails et ouvrir le dossier ; ceci va accélérer de façon significative la procédure de remboursement.*

### ***Que doit-on faire lorsqu'il est nécessaire d'assurer un véhicule?***

Vous devez fournir à l'administration de l'école le type de véhicule utilisé (c'est-à-dire type de voiture, immatriculation et année de construction). Notez que certains véhicules ne sont pas couverts. Concernant les véhicules, nous vous prions de contacter Sarah Williams le plus tôt possible.

**Annexe- Check-list de l'aide fournie avec l'assurance additionnelle, police 45.310.556 pour voyages hors de Belgique**

No	Aide fournie/Assurance lors du déplacement	Assurance automatique et standard pour tous les élèves EEBI Contrat Ethias 45.099.381	Assurance additionnelle : <i>Ethias Assistance privilège</i> Contrat Ethias 45.310.556
<b>I</b>	<b><i>Aide aux personnes à l'étranger (en dehors de Belgique):</i></b>	-	-
1	Remboursement des coûts médicaux, chirurgie, factures médicales et hospitalisation	✓	✓
	Ligne de téléphone disponible (Fr/En) 7 jours sur 7, 24 heures sur 24	✗	✓
2	Rapatriement en cas de blessure ou de maladie	✗	✓
3	Coûts de recherche et de sauvetage	✗	✓
4	Amener un des membres de la famille de Belgique au chevet d'une personne malade ou blessée, là depuis plus de cinq jours	✗	✓
5	En cas de décès, rapatriement du corps	✗	✓
6	Prise en charge du retour du voyageur en cas de décès d'un proche membre de la famille	✗	✓
7	Prolongation du séjour si médicalement nécessaire	✗	✓
8	Envoi de médication urgente si nécessaire	✗	✓
9	Couvrir les coûts de cautions et d'avocats	✗	✓
10	Fournir une avance financière si la situation le requiert	✗	✓
11	En cas de vol de bagages, envoi de remplacements avec les effets personnels nécessaires	✗	✓
12	Envoi de message urgent concernant un incident grave	✗	✓
<b>II</b>	<b><i>Assistance aux véhicules :</i></b>	-	-
1	Trouver et envoyer les pièces de rechange requises	✗	✓
2	Envoi d'un conducteur	✗	✓
3	Retour du véhicule au domicile	✗	✓
4	Retour des passagers au domicile	✗	✓
5	Remorquage en cas d'accident ou de panne	✗	✓
6	Remplacement du véhicule	✗	✓

✓ = aide fournie, ✗ = aide non fournie